



## Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC)

### Objet de la commande :

Commande de prestation de restauration collective

### Organisme émetteur :

CFA Interprofessionnel de la Loire  
« Les mouliniers »  
28, rue des Mouliniers  
BP 60098  
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

### Procédure de passation :

La présente consultation, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure librement définie par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 42 de ladite ordonnance. Suivant le I de l'article 36 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, cette consultation est à destination des entreprises adaptées afin d'établir une commande publique réservée. Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

### Type de pouvoir adjudicateur :

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

### Classification CPV principal :

55510000-0

### Caractéristique principale du marché :

Commande de prestation SERVICE

### Publication

Le marché est soumis à une consultation ouverte par diffusion à partir du **vendredi 17 février 2017** sur un journal officiel et par dépôt sur le site [www.cfa.mouliniers.com](http://www.cfa.mouliniers.com) .

### Variantes :

Les variantes ne sont pas acceptées

### Allotissement :

Le marché n'est pas alloti

### Description du marché :

La commande comprend une prestation de service de RESTAURATION COLLECTIVE à destination des apprentis, des enseignants, des administratifs et les services associés

### Durée du marché :

Le marché est passé pour une première période de 14 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible par période d'1 an, pour une fin prévue au 31 juillet 2019.

### Conditions relatives au marché :

*Cautionnement et garanties exigées :*

Aucun

*Modalité essentielle de paiement :*

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

**Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Lors de la signature du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme du groupement conjoint.

**Délai de validité des offres :**

Les offres seront valables 120 jours

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

**Modalités de remise des candidatures et des offres :**

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une lettre de candidature et habilitation, le cas échéant, du mandataire par ses cotraitants,
- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 n°2015-899,
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- Un document URSSAF attestant du règlement des cotisations sociales à jour.

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
  - L'acte d'engagement (AE) à compléter, dater, parapher sur chaque page et signer,
  - Le(s) Bordereau(x) de Prix (B.P), dûment complété(s) et signé(s),
  - Le Document Quantitatif Estimatif signés
  - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), paraphé sur chaque page,
  - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.
- *Une note méthodologique datée et signée par le candidat qui précisera :*

**Point 1 :**

Les valeurs techniques présentés dans la réponse portant sur les moyens techniques applicables au CFA permettant de répondre à notre demande voir de l'améliorer en conservant les paramètres et le cadre du CCTP

**Point 2 :**

Les moyens matériels et la prestation défini dans la réponse et affecté au CFA lors de l'exécution de la commande de manière constante ou ponctuelle.

**Point 3 :**

Les valeurs environnementales qui sont appliquées par l'entreprise ou dans le choix des produits alimentaire ou d'entretien.

**Point 4 :**

Les conditions financières portant sur la prestation et sur la proposition du candidat

**Critères d'attribution :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et sur la base de prix forfaitaires et des prix identifiés sur le BPU. Le prix prendra en compte les diverses propositions permettant au CFA de minimiser le coût global de ses besoins en restauration.

- Valeurs techniques et environnementales : 40 points décomposés de la manière suivante :

**Point 1** (Les moyens techniques): noté sur 15 points.

**Point 2** (les services) : noté sur 15 points.

**Point 3** (le positionnement Eco responsable) : noté sur 10 points.

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2 et 3 de la note méthodologique.

**Point 4** (Prix) : 60 points

**Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA LOIRE

M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance

28, rue des Mouliniers

BP 60098

42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Tel.: 04.77.59.31.85

Fax: 04.77.59.31.99

Mail : [rbost@cfa-mouliniers.com](mailto:rbost@cfa-mouliniers.com)

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le **jeudi 30 mars 2016** une demande écrite ou un courriel au « service achat » du CFA interprofessionnel de la Loire. Une visite obligatoire des locaux sera organisée le **JEUDI 23 mars 2017 à 14H** afin que l'ensemble des candidats puissent collecter les mêmes informations.

**Recours contre la procédure :**

Le Tribunal de commerce de Saint Etienne est compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

Tribunal de commerce de Saint Etienne

36 Rue de la Résistance,

42000 Saint-Étienne

04 77 43 97 97

**Date limite de réception des offres : le Vendredi 14 avril 2017 à 12 Heures**